

ODG MÉDOC, HAUT-MÉDOC, LISTRAC-MÉDOC
BP 80004 18 quai Jean Fleuret 33250 PAUILLAC
Tél. : 05 56 59 02 92 ; Fax : 05 56 59 22 13
e-mail : svmhm@svaarements.com

Pauillac le 13 octobre 2008

M. M. TRAVERS
Mairie de AVENSAN
3, PLACE SAINT PIERRE
33480 AVENSAN

Objet : **Parcelles de M. TEYCHONNEAU**

Monsieur le Maire,

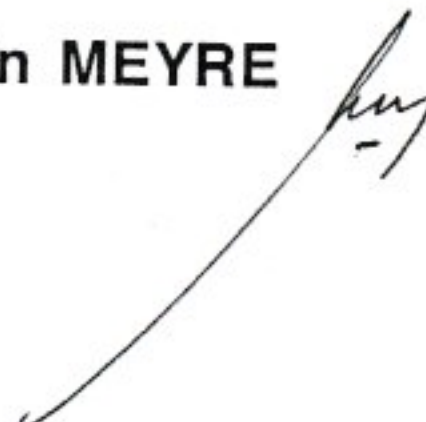
Pour donner suite au courrier réf. 08358 / MT / LD que vous avez adressé le 6 septembre 2008 à M. TEYCHONNEAU, nous vous informons que nous ne nous opposons pas, dans le cadre de la prochaine procédure de modification du PLU, au reclassement en zone constructible des parcelles A 806 à 816 (0,29 ha) dans la mesure où :

- ces parcelles classées en AOC sont en friches,
- elles sont entourées de maisons ce qui rend les traitements phytosanitaires difficilement réalisables.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président

Alain MEYRE



C/c : M. F. TEYCHONNEAU

PJ : 1